

Réf: Dossier 383576

Avis de constitution

SOCIETE « MORONOU TOPO »

Siège M'batto, M'batto, M'Batto Ahounan, Lot 961,
Ilot 38

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 21/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MORONOU TOPO »

Objet :

- Lotissement
- Génie civil
- Aménagement financier
- Travaux de BTP
- Confection de plans et montage de dossiers techniques
- VDR Assainissement
- Vente de matériels
- Transport
- Formation
- Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social M'batto, M'batto, M'Batto Ahounan, Lot 961, Ilot 38

Dirigeant(s) M ADONI BROU NICOLAS (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B13-01480 du 14/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°09835/GTCA/RC/2025 du 14/02/2025

